



Le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2023 / N°70



SOMMAIRE

Édito	3
État Civil	4
VIE MUNICIPALE	
Compte rendu des Conseils municipaux	5
Conseil Municipal des Enfants	7
Cérémonie du 11 Novembre	8
Décorations de Noël	9
Départ Daniel Teyssier	10
Travaux	10
École Albert Camus	13
Sapeurs Pompiers	15

VIE CULTURELLE

Défilé Fête du Village 2023	16
-----------------------------	----

INFOS DIVERSES

Livre de Luc-Olivier Barriol	18
Atelier MC	18
Campagne Propre	19
Chemins Ruraux	19
Station météo du jardin botanique	20

INTERCOMMUNALITÉ

Médiathèque du Mazet St Voy	21
Crèche «les Pitchounets»	22
Haut-Lignon Foot	23
Vélo Club et Haut Lignon	23

VIE ASSOCIATIVE

Amis de Saint-Voy	24
Calibert en Scène	25
Chorale « Voix-ci Voy-là »	26
Scrabble	27
Association PEML	27
Les Diaconesses du Moutier	28
Association des Parents d'Elèves	29
Église Protestante Unie du Mazet	30

HISTOIRE

Bi centenaire de la construction du Temple : les Premiers pasteurs	31
--	----

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : décembre 2023.
Tirage : 800 exemplaires.

Crédit photos : Pierre Suchère, Alain Debard, Ecole Albert Camus, Club de scrabble, Médiathèque du Haut-Lignon, Crèche Les Pitchounets, Eglise Protestante Unie, Parents d'Elèves, Haut-Lignon Foot, Vélo Club du Haut Lignon, Pierre Peyrard, Magali Ruel, Chorale « Voix-ci Voy-là »

Directeur de publication : Alain DEBARD
Coordination de la rédaction : Pierre SUCHÈRE

Conception, création et réalisation : AmélieRStudio

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél 04 71 65 01 09

Fax 04 71 65 07 38

Mail : mairie@mazet-st-voy.com

Site : www.mazet-st-voy.com

Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h. mercredi et vendredi 8h-12h samedi 8h-12 h.

OFFICE DE TOURISME

Tél 04 71 65 07 32

Mail : lemazet@ot-hautlignon.com

Site www.ot-hautlignon.com

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale : 17 (brigade de Tence)

SAMU services d'urgence : 15

Centre antipoison : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)

N° européen : 112

Bibliothèque municipale (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10

Ouverture : mercredi 14 h 18 h. jeudi 10 h 12 h. vendredi 15 h 18 h. samedi 10 h 12h

Crèche Les Pitchounets : rue des écoles 04 71 65 06 22

Ecole Albert Camus : rue des écoles 04 71 65 00 68

Centre de loisirs intercommunal (en dessous du Calibert) : 04 71 65 02 47

ADMR Le Chambon/Le Mazet 04 71 56 37 24 ou 06 84 99 21 38

Assistant social 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60

Résidence de Personnes Agées Le Lizieux 04 71 65 08 95

Taxis ARGAUD 04 71 59 04 85

Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17

Déchetterie : 04 71 65 93 02

Professionnels de santé

- Médecin route de Tence : Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50
- Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RDV une fois par mois Route du Chambon
- Dentiste 7 allée des jardins : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81 Attention déménagement envisagé route de Tence dans le courant 2024
- Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
- Marion FOURQUET psychomotricienne
12 route de Tence . Tel 07 80 01 71 78
- Justine BRUYÈRE et Quentin ESPEUT ostéopathes
12 route de Tence. Tel : 04 15 49 00 77
- Mme Anne SAVROT Infirmière (dans cabinet médical)
11 route de Tence. Tel : 04 71 58 38 15
- Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RV une fois par mois
Route du Chambon

Défibrillateur : sous la mairie, à coté de la porte de l'ascenseur et également au Calibert, à côté de l'entrée



ÉDITO

Il y a un siècle tout juste, nos anciens élevaient le monument qui figure en couverture de ce bulletin. Ils le faisaient dans ce mouvement unanime en faveur de la Paix qui parcourait alors toute l'Europe: « Plus jamais ça » ! C'est en pensant à ceux qui ont été les victimes de ce drame terrible de la première guerre mondiale que la population se rassemble années après années, toujours nombreuse pour accomplir ce devoir de mémoire.

A peine rentrée à la maison elle devra se confronter aux images monstrueuses des guerres qui frappent aux portes de l'Europe, aux massacres de civils sous les bombes relayés par l'implacable télévision. Fatalité diront certains, avec détachement et désinvolture.

Comment ignorer pourtant ce beau concept de fraternité, comment faire vivre aujourd'hui un message de paix et de tolérance parmi tant d'obstacles. La fraternité demeure un des piliers essentiels de notre République. Je salue la part prise par le conseil municipal des jeunes, les enfants de l'école et leurs maîtresses à ce devoir de mémoire.. Il faudra évidemment compter avec les jeunes générations. Eux qui ont déjà apporté leur touche dans certains projets réalisés par la municipalité (aménagement espace jeu allée des jardins, installation de range vélos, etc...) seront amenés à donner leur avis pour d'autres à venir en 2024: l'aménagement de la cour de récréation et des parkings, la liaison sécurisée à créer entre l'école et le centre du village...

Cette année a été marquée par une forte période caniculaire qui nous alerte sur la nécessité de protéger notre environnement en se tournant vers les énergies renouvelables. L'année 2024 verra le début des travaux de mise en place d'un nouveau réseau de chaleur Bois Energie sous l'égide d'ERE 43, relié au réseau déjà existant alimentant l'Ecole Albert Camus. En parallèle

nous réaliserons le changement d'anciennes conduites de notre réseau d'eau route du Lizieux, l'enfouissement des réseaux électriques.. Nous lançons cette même année une étude de notre réseau d'assainissement, du bourg à la station d'épuration, car trop éléments dysfonctionnent. La voirie n'a pas été oubliée avec la réfection des chemins de Moulin, de Mazalibrand, des Troubas à Charreyrot et des Buffets traités en enrobé ou en tri couche.

Nos associations tissent un lien social irremplaçable de notre vie communale, elles sont synonymes de convivialité, de partage et concourent à l'animation et à l'attractivité de notre commune. Je remercie profondément leurs présidents(tes) et l'ensemble de leurs membres au nom de tous les habitants qui profitent de leur investissement bénévole. Bienvenue à tous nos nouveaux arrivants, qu'ils n'hésitent pas à les rejoindre, c'est un excellent moyen d'intégration.

Conscient que ces périodes de fêtes doivent être des périodes de joie et de bonheur mais peuvent être aussi une période plus difficile pour les personnes éprouvées par le deuil ou la maladie, nous avons une pensée pour eux.

Avec l'équipe municipale qui œuvre à votre service je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourées de vos proches. Bonne Année 2024 !

**Les Vœux du maire auront lieu
le 29 décembre à 18h00 salle du Calibert.
Cordiale invitation à tous.**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

FERRAPIE Malo Guillaume - 21/11/2022 - LE PUY-EN-VELAY - 1 chemin de Plaisance

DEBARD Theo Marc Manu - 14/02/2023 - FIRMINY - Les Merles

ROVIRA Théa - 23/02/2023 - FIRMINY - Mazalibrand

MILLIERE Stella - 26/03/2023 - LE PUY-EN-VELAY - 19 montée de Roudon

KRAVCHENKO Milana - 19/05/2023 - FIRMINY - 2 allée de la Chapelle

PLOTON Yohan Pierre - 14/06/2023 - FIRMINY - 1069 route du Pic du Lizieux

ANTRAS Basile - 13/07/2023 - FIRMINY - 7 rue du Lizieux

FIRSOV Émilie - 03/09/2023 - FIRMINY - 5 place des écoliers Foumourette

DELEAGE EXBRAYAT Ambre Maryse - 22/09/2023 - FIRMINY - 27 route de Fay

MARIAGES

ROBERT Vincent Sylvain et GKITSA Elinta Mélina - 23/12/2022

ROYER Pascal Paul André et CHAPUIS Céline Marie - 27/05/2023

CREVEL Corenthin et BESSET Mathilde - 12/08/2023

JOUVE Patrick Bernard et GABRIELE Anna Maria - 24/08/2023

DÉCÈS

PICOT Edmée Mathilde née le 15/03/1936 veuve PICOT Roger, décédée le 11/12/2022

DUMAS Renée Vasthie née le 07/03/1925 veuve de FERRIER Elie Henri, décédée le 13/01/2023

BARTOLI Andrée Suzanne née le 16/09/1932 veuve de LERDA Jean Fernand, décédée le 13/02/2023

VINSON Monique Elisabeth née le 13/05/1945 épouse de VALLA Philippe André décédée le 13/02/2023

GROSCLAUDE Christian Roland Daniel Pierre, Né le 16/09/1928, décédé le 23/02/2023

MOREL Marc Victor Yvon né le 10/08/1949, décédé le 10/03/2023

FERRIER Luc Pascal né le 15/07/1958, décédé le 29/03/2023

NEBOIT Elie Lévi Lucien né le 12/11/1931 à Champclause Décédé le 06/05/2023

BERTHOLET Alain Jean Louis né le 14/09/1943 époux de FOURCHEGUT Anne-Marie, décédé le 16/05/2023

POUJOL Guy Louis Elie, né le 28/12/1937, veuf de VALANTIN Elisabeth Henriette, décédé le 03/06/2023,

ROUX Henri Ernest Firmin, né le 23/11/1935, époux de Nicole Jeanne ROYET, décédé le 05/06/2023

ROCHE Odile née le 22/07/1955, épouse de Michel ROUANET, décédée le 09/07/2023

PERRET René Armand, né le 15/02/1942, époux de ALONSO Carmen, décédé le 15/07/2023

VALLA Simonne Marie Thérèse, née le 12/12/1931 veuve de CACHARD Marc André Louis, décédée le 22/07/2023

LAYES Paulette Emilie, née le 15/10/1947, veuve de SAGNES Georges, décédée le 19/08/2023

MOREL Jacques né le 19/08/1935, époux de Jacqueline FERRAND, décédé le 19/08/2023

ROCHE Fernand Paul, né le 30/07/1934, époux de FERRIER Odette Hélène, décédé le 01/09/2023

BAUD Suzanne Jeanne Julia, née le 27/07/1930, veuve de FOURETS Marc Paul, décédée le 25/09/2023

DE BAYLE DES HERMENS Germaine Berthe Lucie, née le 14/06/1941, épouse de ROYER Hénoc, décédée le 17/11/2023

ALONSO Carmen, née le 25/05/1941, veuve de PERRET René, décédée le 20/11/2023

VERGNON Emma Nélie, née le 23/05/1927, divorcée de PELISSIER Lucien Samuel Léon, décédée le 28/11/2023,



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Septembre 2023

Signature d'une nouvelle convention de partenariat entre la Commune et Les Amis du Plateau pour le projet d'Habitat Inclusif rassemblant personnes âgées et handicapées à la Résidence du Lizieux. En rapport à ce projet différents travaux ont été menés par la municipalité: aménagement du local d'accueil, création d'une salle de réunion ouverte et d'un office pour les repas partagés.

Adoption de la nouvelle convention à l'unanimité.

Communalisation de chemins privés :

Deux demandes sont étudiées par le Conseil et il est important de définir des règles identiques. Pour la première demande, le chemin à communaliser est complètement réalisé, tous les lots du lotissement qu'il dessert sont vendus, les maisons édifiées, les réseaux communaux passent dans le chemin, correctement revêtu, il a été délimité par le géomètre, rien ne s'oppose à sa communalisation. Accord par 9 voix pour et 4 abstentions (demande de cession d'un chemin entièrement goudronné).

Pour la demande suivante la situation est différente, le chemin n'est pas réalisé, la communalisation sera actée dès lors que les règles définies par le conseil seront appliquées.

Emploi personnel communal :

M. le Maire indique que pour les besoins du service de la collectivité il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Technique à temps complet. Il ajoute que cet emploi correspond au grade d'Adjoint Technique, cadre d'emploi de Catégorie C, et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures. Accord à l'unanimité du Conseil pour une création au 1er novembre 2023.

Subvention association : Deux cents euros sont votés à l'unanimité pour la confection de paniers garnis au bénéfice du Vélo Club du Haut-Lignon pour l'organisation de son traditionnel Vélo-Cross au Bruas.

Mouvements de crédits-

- Le maire informe le conseil de la nécessité d'effectuer des virements de crédits au budget général : 2 virements en investissement et 1 en fonctionnement.

- Une décision budgétaire modificative est également nécessaire au budget de l'eau car les contributions 2022 et 2023 du Syndicat des Eaux du Velay ont toutes les deux été appelées en 2023. Dans un premier temps, en attente de l'estimation des recettes 2023 suite aux relevés des compteurs d'eau, une augmentation de 10.000 € du poste « Autres taxes et versements au budget de l'eau » est proposée.

- La contrepartie sera une participation de 10.000 € du budget général, pour cela le poste Constructions et bâtiments scolaires sera diminué du même montant.

Vote à l'unanimité

Travaux de voirie

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres qui concernait le chemin des Troubas depuis la D15, le chemin de Mazalibrand depuis la maison Nougier jusqu'au carrefour dans le village et partie intégrant le chemin du Chardayre, la tranche 2 du chemin de Moulin jusqu'au carrefour avec la D7, l'accès des Buffets à la D500.

La commission d'appel d'Offres s'est réunie, elle a retenu l'entreprise COLAS mieux disante pour un montant de 100 745, 50€ HT.

Questions diverses

Village de Mazelgirard

Suite à une demande des habitants de Mazelgirard pour l'installation d'une Borne Incendie, il s'avère que ce village est desservi par le service des eaux de Tence, la possibilité technique sera étudiée via cette commune et son réseau. Une autre possibilité concerne la remise en service (sous une forme à étudier avec le SDICE) d'une réserve d'eau aujourd'hui abandonnée en bordure de la D7.

- Le Conseil décide de la mise en place d'un panneau impasse pour éviter que les automobilistes ne s'engagent sur le chemin conduisant au cœur du village, croyant rejoindre Salettes (erreur que commet le GPS).

- La commande du Banc/panneau d'information et boîte à livres a été faite, la réalisation se fera durant l'hiver (idem village de Saint-Voy) avec pose au printemps.

Convention petit déjeuner

Elle concerne un travail mené à l'école autour du rôle et de la composition du petit-déjeuner, repas essentiel pour nos enfants. Cette convention Mairie/Ecole/Inspection Académique est à renouveler : unanimité du Conseil.

Réseau de chaleur

C'est le groupement ERE 43 (ERE43, Météor et Montzaugé éco architecte) qui a été retenu pour la Délégation de service public pour la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation des réseaux de chaleur du centre bourg .

Après discussion avec ERE 43 plusieurs points d'optimisation ont été demandés par la commune parmi lesquels le déplacement de la chaufferie bois sur le parking

situé en face de l'école, à gauche en montant. Le parking côté droit devant être laissé complètement libre pour l'accès voiture des parents et pour laisser de la place disponible pour la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir la crèche (soumis à décision de la CCHL) qu'il faudra intégrer au réseau de chaleur.

Rénovation des Façades de l'École Albert Camus

Les travaux n'ont pas été réalisés par l'entreprise suivant le planning initialement prévu (mois d'août), le conseil décide d'appliquer des pénalités de retard suivant les modalités appliquées règlementairement en pareil cas.

Nouvelles Installations

IDEAL RENOVATION 43
711 Rte de Champagnac 43520 Le
Mazet-St Voy
PINCANON Amandine gérante

Pompes funèbres DOLMAZON
Tel : 06 09 36 83.80

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2023

Le Conseil a retenu la SCIC ERE 43, leur partenaire METEOR pour la réalisation de ce réseau de chaleur Bois Energie et l'eco-architecte Alexis Monjauze pour la construction de la chaufferie. Le Conseil approuve à l'unanimité le contrat de délégation qui prévoit :

La mise à disposition d'une partie de parcelle communale de 150m2 environ pour la construction d'une nouvelle chaufferie.

Le regroupement dans cette DSP de trois réseaux (deux existants>>Résidence du Lizieux et Albert Camus) et celui à créer appelé des Ombrages.. pour un montant de chaleur cumulée de 762Kw au moins, compris Albert Camus (314Kw) et Résidence Lizieux (120Kw). Les travaux d'installation du nouveau réseau de chaleur devront être concomitants avec la reprise des réseaux eau électricité ... qu'envisage la commune au printemps 2024.

Le contrat de délégation prendra fin le 30 juin 2044.

Achat bien de section à l'Aulagner-Grand

Avis favorable du conseil, les ayants droits devront être consultés, sachant que les conditions sont les suivantes : 10€ le m2 , frais de géomètre et notaire à la charge de l'acquéreur. Il s'agira ici de s'assurer du maintien de la desserte des propriétés voisines.

Demande aliénation chemin rural au Pin.

Avis favorable du Conseil. Il s'agit aussi de s'assurer du maintien de la desserte des propriétés voisines. Nécessité d'une enquête publique.

Les conditions de vente sont les mêmes que ci-dessus

Demande aliénation chemin rural à La Varenne.

Accord favorable, Les ayants droits seront consultés et une enquête publique devra être lancée .

Les conditions de vente sont les mêmes que ci-dessus étant entendu que ce projet d'aliénation ne pourra voir le jour que si le projet suivant est réalisé.

Demande d'échanges de terrain à La Varenne pour création d'un chemin rural.

Avis favorable. Les ayants droits seront consultés et une enquête publique est nécessaire. Les terrains feront l'objet d'un simple échange.

Subventions pour l'École Albert Camus :

Trois demandes sont examinées par le Conseil. La première concerne la dotation annuelle pour les 95 élèves de l'école (cahiers, papier, outils pédagogiques...) d'un montant de 45 € par enfant. Accord du Conseil.

La seconde concerne la dotation annuelle dévolue précisément à la mise en œuvre de projets pédagogiques d'un montant de 16€ par élève. Accord du Conseil.

La troisième exceptionnelle pour un renouvellement de livres au CE1 (manuel de lecture) et au CP (manuel de lecture TAOKI) pour 360€. Accord du Conseil.

Convention ANCT avec la commune.

Dans le cadre des travaux concernant le centre bourg et la route du Lizieux , il s'avère nécessaire après échanges avec les services du département de mettre en œuvre un plan guide ou plan de circulation qui offrira une vue plus globale des enjeux à l'échelle du Bourg.

La commune a candidaté avec succès fin octobre au dispositif « Village d'avenir » qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit pendant six mois par un cabinet conseil pour réaliser ce travail d'un montant de 41 640€ H.T L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires finance à 100% cette étude.

Adoption de la convention...

Décisions modificatives :

Le Conseil approuve les décisions modificatives nécessaires aux Budget assainissement, Budget de l'eau et Camping.

Choix des dossiers à présenter pour la DETR 2024

Le Conseil décide de présenter une demande de DETR concernant :

- les études sur les projets d'aménagement du carrefour central, route du Lizieux et cour de récréation.. pour un montant de 42 000€.
- les travaux de voirie suivant les préconisations faites par GEOPTIS sur les voiries communales...pour un montant de 100 000€ HT.

Chemin piétonnier route de Tence :

Il s'avère que dans le cadre de ces travaux d'aménagement il y a une dizaine d'années, quelques parcelles servant d'assiette au chemin piétonnier n'avaient pas encore été cédées à la collectivité. Le conseil donne son accord pour que le Département de la Haute Loire poursuive la régularisation. L'achat des parcelles C932, C933, C935 C 945 et C 941 sera finalisé selon les conditions de la promesse de vente du 11 sept 2009.

Demande habitants de Fomourette :

Une lettre a été adressée aux services routiers du Département pour que l'on réfléchisse à nouveau au problème lié à la vitesse dans la traversée du village. Une rencontre aura lieu entre les habitants, Mr J.François Raffier pour le Département et la commune le 13 décembre à 10h30.

Conseil Municipal des Enfants

Après une campagne menée par huit candidats, les élèves de CE et CM de l'école Albert Camus se sont rendus aux urnes le vendredi 20 octobre 2023 afin d'élire leurs 7 nouveaux représentants. En effet, 7 élus ont achevé leur mandat avec leur départ au collège, seul Tiam PAGES a été maintenu au poste de conseiller.

A l'issue de cette élection, a eu lieu le dépouillement, empreint de fébrilité et de stress pour les candidats attentifs au dénouement du scrutin.

Ont été élus :

- BANANIER Noah (CE2)
- BUNIAZET Albertine (CE2)
- CHILE COURBON Antoine (CE2)
- DASSONVILLE Fiona (CM2)
- HIGUITA GIRALDO Meytal (CM2)
- PAGES Adam (CE2)
- VERON Camille (CE2)



Nous leur adressons toutes nos félicitations et remercions tous les candidats pour la campagne qu'ils ont menée et les projets qu'ils ont défendus. Merci également à l'école Albert Camus qui s'associe à la préparation de ces élections dans le cadre du parcours citoyen de l'élève.

Le Nouveau Conseil Municipal des enfants a siégé pour la première fois le mercredi 8 novembre. Ce premier conseil a été l'occasion de présenter le fonctionnement de cette instance, de préparer la cérémonie du 11 novembre avec la vente des bleuets et les lectures de textes de poilus mais aussi et surtout de leur remettre l'écharpe tricolore symbole de la république. Avec fierté, ils ont posé pour une photo devant la mairie pour immortaliser cet évènement.

L'ensemble des idées portées par les jeunes conseillers ont été évoquées et démontre une belle sensibilité à la cause environnementale mais aussi au vivre ensemble. L'aménagement de la cour de l'école sera bien évidemment un sujet important durant les prochaines réunions.

Brigitte ROYET

Cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre plusieurs courriers de poilus ont été lus, tous ont été écrits sur le front ou de l'hôpital après une blessure, c'est le cas de celui de Jéhu Cachard de la Varenne dans le dernier extrait. Dans cette atmosphère violente et impitoyable des combats où l'on côtoie le danger et la mort à chaque heure, ils sont un moment suspendu où l'on peut se laisser aller et exprimer cette part d'humanité essentielle pour chaque être humain.

Ce courrier, que l'on reçoit ou que l'on envoie reste le lien ténu avec ce monde d'avant, avant ce grand retour que chacun imagine, mais qui tarde. Comme l'exprime Albert Riou, soldat fataliste et résigné dans un extrait de courrier que nous avons déjà lu un 11 novembre : «Pourvu qu'il ne m'arrive rien car il ne faut pas très longtemps pour mourir. Et cela serait bien malheureux à présent que j'ai fait toute la campagne. Il y a rien à faire il faut attendre le moment...»

Merci à Albertine, Camille, Adam et Antoine pour leurs lectures de ces courriers si émouvants. Ils constituent un moment essentiel de notre recueillement pour perpétuer le souvenir de nos poilus et particulièrement de ceux qui sont morts pour la France.

Albertine

« Bien chère cousine, excuses-moi si j'ai tardé si longtemps à faire réponse à ton aimable lettre que j'ai reçue il y a déjà quelques jours car elles m'arrivent toujours au bout de sept à huit jours, mais on était occupé, on a organisé une nouvelle position et il nous a fallu faire tranchées et cabanes mais voilà que je suis revenu depuis lundi un peu en arrière pour prendre un petit peu de repos...»



Camille

« Oh ! que la nature est agréable au mois de mai, aussi chère cousine je vais me balader à travers les champs et j'en profite pour cueillir des petites fleurs que je vais mettre dans ma lettre, elles vont bien se faner un peu mais tu seras quand même contente de les recevoir. Je regrette bien que je ne sois pas en repos dans une ville car je me serais fait photographier et je t'aurais envoyé la photo. »

Antoine

« Mon cher Emile, les blessures sont vite données mais ne guérissent que difficilement. Je dois encore m'estimer heureux, car beaucoup ont été touchés plus que moi. La guerre que de sang elle a déjà fait couler. Que de larmes et de tristes souvenirs elle va laisser. Que Dieu dans son amour fasse qu'elle se termine bientôt. »

Adam

« Bien chère cousine, veuillez bien m'excuser si je ne t'ai pas écrit avant, je n'aurais pas tardé si longtemps mais je savais que tu avais de mes nouvelles par l'intermédiaire de mes parents, car je sais que tu es trop gentille pour ne pas t'intéresser à moi. Enfin voilà qu'après onze mois de campagne j'ai été blessé mais par bonheur ce n'est pas grave, je ne souffre pas trop... »

Décorations de Noël

L'heure de Noël a sonné et la commune a mis ses habits de couleurs avec les décorations de Noël et les illuminations.

La commission des décorations de Noël mise en place l'année dernière a lancé un appel aux bénévoles.

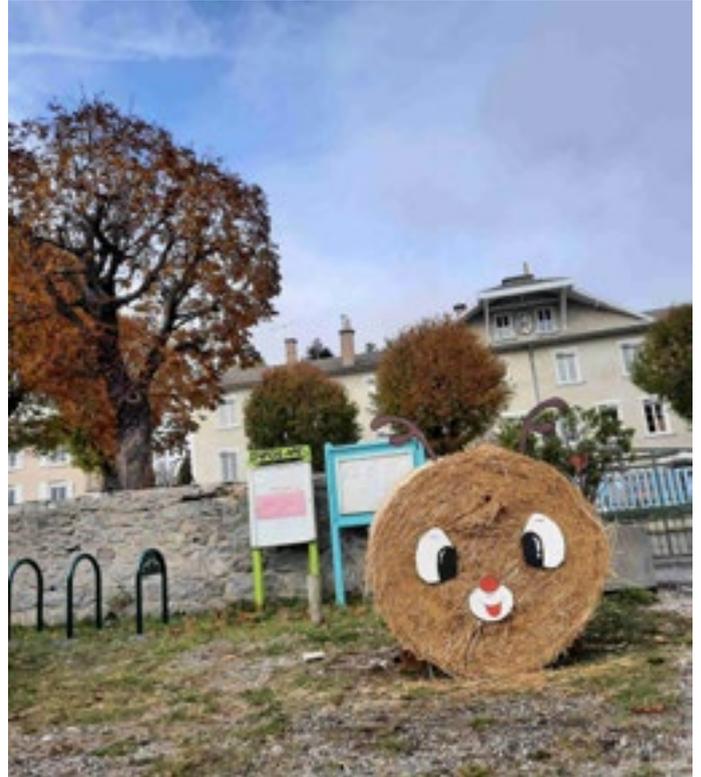
L'embellissement du village a pu se faire grâce à nos « petites mains » et « gros bras » qui se sont retrouvés avec plaisir deux fois par semaine depuis les vacances de la Toussaint dans la joie et la bonne humeur.

Les décorations de l'année dernière ont été rafraichies et de nouvelles sont venues compléter celles de l'année dernière avec des palettes, des bottes de foin, de paille et beaucoup de matériel de récupération.

Afin d'harmoniser la rue principale, il a été fait le choix d'uniformiser les décorations des sapins avec les couleurs de Noël, or et rouge.

Cette année, la commune a investi dans de nouvelles illuminations led afin de compléter celles existantes.

Merci à tous pour votre investissement, la vie de notre village est riche du bénévolat.



Magali RUEL



Départ de Daniel Teyssier

Après de nombreuses années passées dans les services communaux, Daniel nous a fait part de son intention de mettre fin à cet emploi pour se diriger vers de nouvelles fonctions, dans un autre secteur d'activité, à Saint-Maurice de Lignon. Daniel a d'abord été attaché à l'entretien du jardin botanique du Mazet sous la direction de Christian Grosclaude puis les années passant il s'est avéré complémentaire de l'emploi communal, dans toutes les tâches qui concernent cette fonction.

Nous lui souhaitons une bonne adaptation à ce nouveau cadre de travail et une pleine réussite dans ce nouvel emploi.

Pour pallier à ce manque au niveau des emplois communaux, il a été décidé d'embaucher Michel Valla qui avait assuré l'intérim durant les périodes de formation d'Emmanuel. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans ce poste qu'il connaît déjà.



TRAVAUX... TRAVAUX

Après la route de Fay, à laquelle il manque quelques éléments sur la partie basse visant à réduire la vitesse (ils seront réalisés dès lors que les travaux concernant l'habitat partagé seront achevés et le réseau de chaleur bois enterré), le conseil a décidé de mettre en œuvre une rénovation conjointe du carrefour central, de la route du Lizieux et de l'espace autour de l'école, cour de récréation comprise. Les années 2024 et 2025 verront la réalisation de cet immense chantier.

Concernant l'école en 2023 la rénovation des façades et des volets a constitué des prémices afin de rendre à ce bâtiment une allure moins « rustique » et un peu plus soignée.

Ces travaux avaient été programmés par l'entreprise BATI 43 durant l'été, pour des raisons de planning non respecté, d'absences de personnel, ils seront finis en novembre, entraînant une sérieuse gêne aux

utilisateurs de la crèche et de l'école. Toutes nos excuses pour le dérangement causé à nos jeunes bambins, à nos jeunes élèves, aux parents et au personnel qui dans leur majorité se sont montrés compréhensifs.

La pose de volets roulants placés dans l'épaisseur du mur a été réalisée par l'Entreprise Richard PHILIT. Il n'apparaît plus tellement nécessaire de remettre les anciens volets bois, la façade rafraîchie ayant très belle allure sans eux.

Le coût de la rénovation a été de

24 508,60€ HT pour les volets

55 228,00€ HT pour la rénovation des façades.

En recettes on trouve la Dotation d'Equilibre des Territoires Ruraux qui participe à hauteur de 50% sur le montant H.T.

Avant



Après



Réseau de chaleur Bois Energie :

C'est le groupement ERE 43 (ERE43, Météor et Montzauge eco architecte) qui a été retenu pour la Délégation de service public pour la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation des réseaux de chaleur du centre bourg. Le tracé exact du réseau a subi quelques modifications passant intégralement dans le domaine public, à la demande de la municipalité également la chaudière prévue initialement sur le parking à droite a été déplacée sur celui de gauche en montant.

Tracé du réseau et pertes associées

Le schéma provisoire ci-dessous présente notre tracé de réseau, qui tient compte des possibilités de pénétration dans les bâtiments. Ce tracé fait apparaître l'interconnexion que nous proposons avec le réseau d'Albert Camus.



Nous avons réalisé un premier dimensionnement du réseau, qui donne ces longueurs et sections :

- Longueur Dn125 : 225m
- Longueur Dn65 : 138m
- Longueur Dn50 : 44m
- Longueur Dn25 : 24*8 (piquages vers chaque bâtiment)

Soit un réseau d'une longueur totale de 407m hors piquage, 599ml au total.

Nous estimons les pertes à environ 90 MWh/an (15% de pertes), ce qui sera notre engagement de performance (rendement réseau de 85%). Les besoins sortie chaufferie sont alors estimés à 603 MWh à injecter annuellement sur le réseau

Création d'une chaufferie modulaire complémentaire

Nous proposons d'implanter une chaufferie Modul'R® sur la parcelle 550 comme proposé par la commune. Le Modul'R® est une micro-chaufferie à bois déchiqueté de notre conception, composée d'un silo pouvant recevoir 50m3 de bois déchiqueté et d'une partie chaudière accessible par 2 côtés. La chaufferie Modul'R® est issue d'un travail de recherche et développement interne à notre coopérative.

Nous travaillons avec des entreprises locales pour la conception / réalisation : GUILHOT Construction Bois au Mazet-St-Voy (43520) pour l'ossature bois, Carrosserie BONNEFOY à Tence (43190) pour la charpente métallique, et notre partenaire METEOR pour l'installation et le raccordement sur site. Le choix du Modul'R® contribue ainsi à l'économie du territoire, relocalisant une partie de la fabrication des équipements de production (hors-mis la chaudière elle-même et les équipements connexes).



Concernant le phasage, nous prévoyons le calendrier et les rôles suivants :

A :	Autorité	(est responsable)
R :	Réalise	(exécute)
C :	Consulté	
I :	Informé	

	Tâche	Dates	ERE43	METEOR	AUTRES
AVP	Commercialisation	Novembre 2023 > Janvier 2024	A + R	I	Commune + habitants : C
	DP et levée de recours aux tiers	Janvier 2024 > février 2024	A + R	I	I
	Décision finale travaux raccordement	Février 2024	A + R	I	Commune : C
PRO EXE	Finalisation études de conception et d'exécution	Février > Mars 2024	A + R	C	Commune : C
DET OPC	Réalisation travaux réseau phase 1 (route du Lizieux)	Février > Juillet 2024	A	R	Entreprise VRD : R
	Réalisation travaux réseau phase 2 (route de Fay)	Février > Juillet 2025	A	R	Entreprise VRD : R
	Réalisation travaux chaufferie	Juin > Juillet 2024	A	R	Maçon, menuisier : R
	Sous-stations et raccordements	Novembre 2023 > Décembre 2025	A	R	Usagers : C
OPR DOE	Tests, réception, DOE	Décembre 2024	A + R	C	Autres intervenants : C
	Mise en service (pour première tranche route du Lizieux)	Octobre 2024	A + R	R	Usagers : C
	Mise en service (pour seconde tranche route de Fay)	Octobre 2025	A + R	R	Usagers : C

Les travaux concernant le réseau devront être coordonnés avec les propres travaux conduits par la municipalité sur la route du Lizieux qui vont concerner l'eau et l'électricité, une seule tranchée est prévue avec une surlargeur pour le réseau de chaleur..Ils sont prévus entre février et juillet 2024.

Travaux d'aménagement secteur école, route du Lizieux et place du monument..

INGé 43 et DDT ont été sollicités pour apporter leurs conseils, leurs propositions méthodologiques et mieux définir les moyens à mettre en œuvre pour garantir la réalisation du projet dans de bonnes conditions. La DDT43, Ingé43 et le CAUE43 conviennent d'une chose, l'aménagement du bourg du Mazet nécessite d'avoir une vision préalable du fonctionnement urbain de l'ensemble du bourg, son histoire, ses usages, ses pistes de développement. Un schéma directeur ou plan-guide d'aménagement du bourg est donc nécessaire avant de passer à la conception des différents secteurs de projet .

La commune du Mazet a présenté courant octobre sa candidature au programme « Village d'avenir », elle a été retenue. Ceci lui permettra de bénéficier

d'un accompagnement gratuit de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour la réalisation d'un plan guide d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du bourg. Le CAUE interviendra en tant que conseil tout au long du projet. La DDT et le pôle routier de Monistrol seront aussi mobilisés étant donné que le centre-bourg à réaménager est en fait le carrefour de trois routes départementales (RD 62, RD 500 et RD7).

Alain DEBARD





École Albert Camus

Ils étaient tous là, lundi 4 septembre, sous le soleil, avec le sourire, peut-être un peu d'appréhension, mais bien là.

Certains ont quitté l'école pour le collège ou d'autres horizons, d'autres mettent les pieds pour la première fois à l'école.

Ils sont 95 élèves, répartis dans 4 classes regroupant 2 ou 3 niveaux de la Petite section au CM2.

Les 13 PS et 13 MS sont dans la classe d'Irène GROS avec pour ATSEM, Nadine RUEL. Les 8 GS et 14 CP sont dans la classe de Lise BUKIET, la nouvelle directrice, complétée par Fabienne MARTIN et avec pour ATSEM Jeanine ROUX.

Les 15 Ce1 et 10 Ce2 sont dans la classe de Evelyne PERBET, tandis que 4 Ce2, les 7 CM1 et les 11 CM2 sont dans celle de Pauline FERRIER et Fabienne MARTIN.

Les élèves allophones bénéficient de l'intervention de l'enseignante spécialisée en Français langue étrangère Géraldine ROUSSET. A cela s'ajoute Jasmine DUCHENET, AESH et Doris NOUVEL, service civique.

La richesse de la scolarité des élèves du Mazet vient aussi des nombreux partenaires et institutions avec qui elle travaille afin d'améliorer le climat scolaire tout comme ouvrir les apprentissages et les parcours d'élèves.

Ainsi, le fil rouge de l'année suit celui de l'actualité sportive avec en ligne de mire les Jeux Olympiques d'été 2024 de Paris. Ce sera l'occasion pour les

élèves de l'école de découvrir de nouveaux sports, des portraits de sportifs mais aussi de parler de la santé, du handicap, de la persévérance, de l'esprit d'équipe, de coopération et enfin de culture. Dans ce cadre, l'école est labellisée Génération 2024, ce qui devrait lui permettre entre autres de bénéficier de matériels sportifs.

L'année a d'ailleurs commencé par la désormais traditionnelle randonnée de rentrée. Une balade sous le soleil jusqu'au Cros du Riou qui s'est faite dans la joie et la bonne humeur.

En matière de sport, le club du Haut-Lignon est venu encadrer des séances d'initiation au football. Comme chaque année, les élèves iront faire du ski et de la marche en raquette pour certains et de la natation pour d'autres. Pendant une période, ils se déplacent au Chambon Sur Lignon profiter des installations sportives des Bretchs. Les élèves de l'école fréquentent aussi les infrastructures extérieures du Mazet : parcours sportifs, stade...



Au cours du mois d'octobre, les élèves ont pu expérimenter quelques situations de handicap en classe grâce au prêt de jeu de Pays Lecture et du Festival Fauteuil rouge. Grâce à ces mêmes acteurs, ils ont bénéficié d'une projection de courts métrages sur cette thématique, des classes auront un atelier philosophie et une classe travaillera spécifiquement sur la question du consentement avec des artistes de cirque. Un conseiller pédagogique interviendra par ailleurs dans les classes autour de la question de l'égalité fille-garçon.

L'épreuve sportive prévue dans le cadre de la manifestation Mets tes basket et bats la maladie de l'association ELA a dû être reportée pour des raisons de sécurité. Une visite au lieu de mémoire du Chambon sur Lignon sera à nouveau l'occasion d'aborder cette thématique de la discrimination et des préjugés dans le domaine sportif.

Le sport est aussi le thème du travail réalisé avec l'intervenante musique, Céline RITTON-SAUGUES. Nous vous donnons RV en juin pour un nouveau spectacle collectif.

La convention Mairie-Ecole-Education Nationale a été renouvelée afin de faire perdurer le petit-déjeuner collectif de saison à l'école. C'est ainsi qu'en octobre, toute l'école a partagé un petit déjeuner de produits locaux d'automne. Les élèves se sont régalés et attendent déjà celui d'hiver.



Labellisée École en poésie, les classes restent mobilisées autour de la poésie et notamment en perspective du Printemps des poètes.

L'Office centrale de la coopération à l'école interviendra à l'école sur le thème des droits de l'enfant et de l'écologie. Elle permettra aussi à l'illustratrice Emilie Vanvolsem (illustratrice de la revue La Petite salamandre) de venir présenter son travail.

Plusieurs projets de classe touchent en effet les enjeux

écologiques actuels : participation à la semaine polaire, intervention sur les vautours par le PNA Vautour et le Life GYP'ACT, école du dehors au jardin botanique. En septembre, l'école a participé à l'opération Nettoyons la nature. Le bilan s'est avéré positif car beaucoup moins de déchets ont été récupérés cette année.

Le communauté de communes du Haut-Lignon et l'APE financent une grande partie de ces activités et sorties.

Ce petit aperçu montre la richesse des découvertes et apprentissages que nos chers écoliers vont pouvoir réaliser tout au long de cette nouvelle année scolaire.

L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie toutes les personnes qui donnent un peu de leur temps, de leur soutien dans l'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire.

La directrice pour l'équipe pédagogique



Sapeurs pompiers

Cette année 2023, les Sapeurs Pompiers du Mazet Saint Voy ont effectué une centaine d'interventions avec un effectif d'une vingtaine de pompiers.

Afin de répondre au mieux à cette demande opérationnelle, l'ensemble des personnels s'entraîne grâce aux manoeuvres mensuelles chaque 1er dimanche du mois dans le centre de secours.

De plus le personnel doit aussi réaliser des formations pour diversifier ses compétence au niveau de l'école départementale au Puy en Velay.

Enfin quelques agents appartenant à «l'unité sauvetage appui et recherche» et à l'équipe «Sauveteur aquatique» suivent un entraînement sur l'ensemble du département toute l'année.

En parallèle à cela, les pompiers du Mazet Saint Voy ont participé à la vie du village en réalisant la sécurité de la foire du terroir ainsi que le devoir de mémoire avec les différentes cérémonies (8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre).

Sans oublier les activités de l'amicale avec la traditionnelle tournée des calendriers, les tripes pour le Téléthon, l'organisation d'un banquet républicain pour le 14 juillet, ainsi que les journées pour le personnel et leur famille comme l'arbre de Noël, la journée familiale et la Sainte Barbe.

Christophe Grillot Chef de centre





Défilé Fêt





te du village 2023

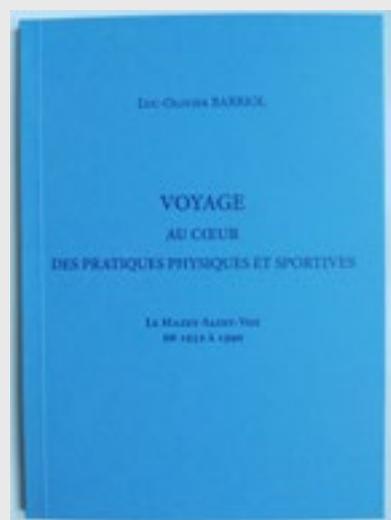


Voyage au cœur des pratiques physiques et sportives Le Mazet-Saint Voy

A travers 51 photographies et un film, c'est un voyage qui vous est proposé dans les pratiques physiques et sportives de la France rurale du XXème siècle et plus particulièrement de la commune du Mazet-st-Voy.

Cet embarquement, peut-être nostalgique, se veut toutefois didactique pour nous aider à comprendre les réalités sportives d'aujourd'hui.

Bon voyage donc à toi le lecteur curieux de l'histoire du Mazet-st-Voy.



Luc-Olivier Barriol

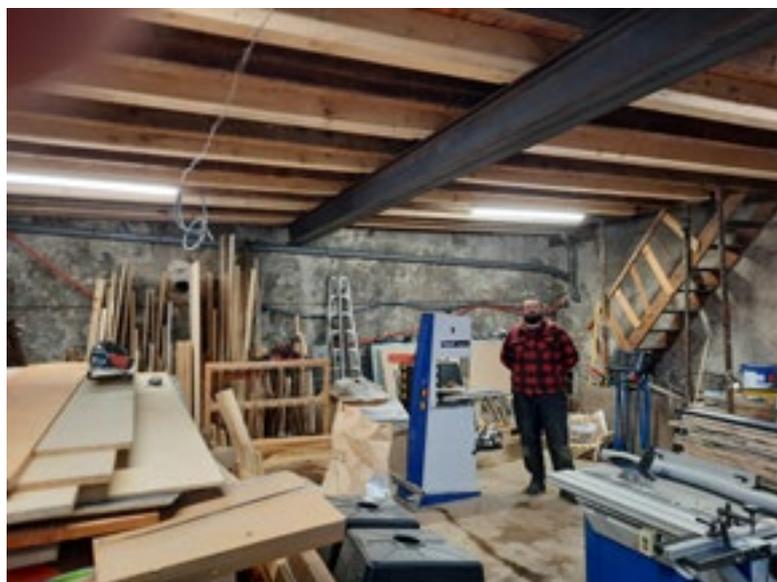
Atelier MC

C'est le nom de la nouvelle menuiserie ébénisterie installée au 25 route de Tence 43520 le Mazet St Voy ;

Mr Mathis Chevalier s'est installé fin Juillet 2023 après avoir racheté et rénové une maison avec atelier et garage. Avec sa compagne ils ont quitté valence pour le bon air du plateau et attendent un enfant pour décembre ; Mathis souhaitant exercer son métier de menuisier ébéniste.

L'Atelier MC réalise toute ébénisterie, création de meuble, agencement intérieur, portes et fenêtres. Nous leur souhaitons beaucoup de travail et une bonne installation dans notre village.

Pierre Suchère



Campagne propre

La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire propose aux éleveurs de Haute-Loire une opération « Campagne propre » chaque année depuis près de 20 ans. De mars à mai, plusieurs points de collecte sont organisés par les agriculteurs pour qu'ils puissent apporter leurs films plastiques (enrubannage et ensilage), ficelles et filets. Une trentaine de points de collecte répartis sur le département permettent d'assurer un ramassage de ces plastiques d'élevage pour leur proposer une solution de recyclage par l'intermédiaire de la filière Adivalor, organisme chargé de recycler et valoriser les déchets agricoles.

En complément de ces collectes organisées par la profession, depuis l'année dernière, il est possible de faire enlever directement ces déchets plastiques d'élevage (films plastiques, ficelles et filets) sur le site de l'exploitation. Ce service est gratuit sous réserve de plusieurs conditions :

- Cumuler 30m³ de plastique sur l'exploitation
- Les plastiques usagés doivent être triés par catégorie, propres (sans résidu ou autres éléments présents) et conditionnés (rappel des consignes de tri dans le document joint)
- Le site où les plastiques sont stockés doit être accessible par un poids lourd
- Le camion doit être chargé par l'agriculteur
- Un bordereau de suivi des déchets et de suivi des prestations sera remis par le transporteur lors de son passage

Vous pouvez diffuser cette information auprès des agriculteurs de votre commune ou donner le contact suivant aux agriculteurs qui pourraient être concernés par les modalités d'un enlèvement de plastiques d'élevage usagés à la ferme :

Coline Brat :

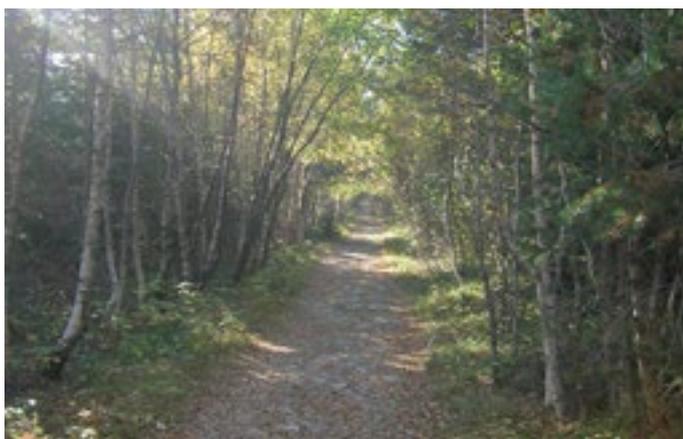
06.80.98.14.49

cbrat@haute-loire.chambagri.fr

Chemins Ruraux

Propriétaire riverain, il n'est pas possible de barrer un chemin rural, quelle que soit la raison évoquée, celui-ci doit être laissé libre à la circulation. C'est un bien public sur lequel nous ne pouvons tolérer aucune entrave. Exceptionnellement, si pour des raisons d'exploitation agricole il est nécessaire de le clôturer, il faut pouvoir ouvrir et refermer à l'aide de poignées.

En cas de travaux (forestiers ou autres) il y a obligation de le remettre en état. En aucun cas un chemin rural ne disparaît !! Il est toujours présent sur le cadastre et tout contrevenant s'expose à des sanctions.



Station météo du jardin botanique du Mazet Saint Voy

1/ Présentation

Une station météo a été installée au jardin botanique du Mazet Saint Voy le DD/MM/YYYY en présence du maire du Mazet et de son adjoint. Cette station, entièrement financée par des fonds privés de deux passionnés de météo Altiligériens, Cyril Treveys et Jérémy Gaultier, permet de mesurer toutes les 10 minutes la température et l'humidité relative à 1m50 du sol sous abri. Les données sont accessibles gratuitement sur le portail français des passionnés de météorologie disponible à l'adresse suivante : www.infoclimat.fr

2/ Origine de l'installation

MétéoFrance dispose d'une station installée au Volamont à quelques kilomètres au sud du Mazet Saint Voy et à 1130m d'altitude. Cette station météo, dont les données sont accessibles gratuitement et en temps réel sur www.meteociel.fr, ne reflète pas les particularités climatiques du village.

La station est très exposée au vent et les températures relevées sont toujours différentes de celles du village. Disposer d'une station au village et à fortiori au jardin botanique permettra de mieux comprendre local du climat du jardin et du village dans son intégralité, en particulier pour ce qui a trait aux gelés et autres phénomènes d'inversion.

3/ Premiers résultats

Nous disposons d'un historique depuis le 15 novembre 2023 et jusqu'au 4 décembre 2023, date d'édition de ce bulletin. Sur ce court laps de temps, les différences sont déjà sensibles puisque la station du Mazet relève **15 jours de gel** (température minimale inférieure à 0°C), **5 jours de fort gel** (température minimale inférieure à -5°C) contre **13 jours de gel** et **3 jours de fort gel** à la station, du **Volamont**. La température minimale la plus basse fut de **-13.6°C**, **le dimanche 3 Décembre**, à la station du **jardin botanique** et de **-11.1°C** ce même jour à la station du **Volamont**.

Ces écarts sont déjà sensibles et remarquables compte tenu de la période très dépressionnaire que nous avons connu, les phénomènes d'inversions de température étant surtout observés par temps calme et anticyclonique.

Bibliographie :

Volamont climatologie : https://www.meteociel.fr/climatologie/obs_villes.php?code=43130002

Volamont temps réel :

https://www.meteociel.fr/temps-reel/obs_villes.php?code2=43130002&jour2=4&mois2=11&annee2=2023

Jardin botanique climatologie :

<https://www.infoclimat.fr/climatologie-mensuelle/STATIC0225/decembre/2023/mazet-saint-voy.html>

Jardin botanique temps réel :

<https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/temps-reel/mazet-saint-voy/STATIC0225.html>



La médiathèque du Mazet St Voy

La médiathèque du Mazet s'est parée d'une vitrophanie pour le plaisir d'être mieux vue depuis la place et la rue ! Le dispositif a été spécialement créé aux couleurs du Pays-Lecture et en accord avec les tonalités du bâtiment qui l'accueille.

Si vous avez récemment poussé la porte de la médiathèque, comme 1500 autres personnes en 2023 (fréquentation en légère hausse par rapport à 2022), vous avez peut-être fait connaissance avec de nouveaux bénévoles dont nous saluons une fois de plus l'engagement auprès de l'équipe des médiathécaires pour assurer les onze heures d'ouverture hebdomadaire ! Merci à elles et eux.

A la médiathèque du Mazet, il y a eu également le 18 octobre une séance pas comme les autres des «Petites histoires», la séance de lecture à voix haute animée par Nathalie Van Ceneubroeck et Mariane Mermet-Bouvier. En effet, en octobre, les «Petites Histoire» ont été traduites en simultanée en LSF (Langue des Signes Française) par Brigitte Baumié. Le 21 octobre, il était également possible de s'initier à la danse mouvement thérapie en compagnie d'une jeune professionnelle mandatée par l'équipe du Pays-Lecture dans le cadre du programme d'animations «Dans tous les sens».

Lectrice, lecteur en mal de partage, guettez également les cercles de lecture organisés par Claire Hugon qui font régulièrement escale au Mazet-Saint-Voy !.

Les élèves de l'école Albert Camus sont régulièrement accueilli.e.s à la médiathèque pour des temps de lecture bien sûr mais également d'animation spécifique. Tout dernièrement, Claire Biscarat a entièrement conçu un escape game pour les écoliers qui sont à la recherche d'un livre ancien égaré par la directrice !

Vous pouvez retrouver tous les rendez-vous des médiathèques intercommunales sur www.payslecture.fr



Fabienne Dupré directrice du service Lecture Publique et de l'Action Culturelle Com Com du Haut-Lignon.

Reprise d'activité

Reprise du Taxi Sandrine NEBOIT par
Les TAXIS ARGAUD
Tel : 04 71 59 04 85



Crèche « Les Pitchounets »

Depuis fin août nous accueillons 5 nouveaux enfants : Adèle, Oscar, Malo, César et Yohan. Actuellement 35 enfants sont inscrits à la crèche.

Nous avons accompagné dans leur rentrée scolaire 7 enfants.

Tous les jours, l'équipe propose des chansons signées, des ateliers, des temps lectures (avec des tabliers à histoires, des kamishibaï..) des moments de motricité et nous profitons aussi de l'extérieur.

Nous maintenons nos partenariats avec le RAM, l'école, le centre de loisirs.

Nous sommes sur la phase finale de notre projet argile, nous vous présenterons sans tarder les dalles confectionnées par les enfants tout au long de l'année.

Pour 2024, un grand projet NATURE est en construction en lien avec le jardin botanique...à suivre !

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe, la structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

Florence Gaddini



Monoxyde de Carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Haut-Lignon Foot

Après une première année de mise en place, le Haut Lignon Foot entame son deuxième saison avec d'autres objectifs.

Ses 260 licenciés FFF et 15 licenciés UFOLEP lui permettent d'inscrire des équipes dans chacune des catégories garçons ou filles, de 5 ans à vétérans.

Une trentaine de dirigeants bénévoles et un éducateur professionnel encadrent tous ces joueurs.

Les 5 terrains et 2 gymnases sur les communes du Chambon-sur-Lignon, Tence et Mazet St Voy permettent de proposer une pratique dans des conditions optimales quelques soient les conditions météorologiques.

Pour tout renseignements :

Guillaume Sagnard : 06-85-62-15-30

Laurent Poyet : 06-80-93-24-94

Laurent Digonnet : 06-30-48-55-94

Bertrand Poyet : 06-78-67-41-09



Vélo Club du Haut-Lignon

C'est par une journée estivale que s'est déroulée début octobre la 13ème édition du cyclo-cross du Mazet qui a rassemblé un record d'engagés avec 86 participants (26 jeunes et 60 séniors). Sur un circuit extrêmement sec, la victoire revenait à un trio de la même équipe (Uniteam Cycling) emmené par Laurent Begard, déjà vainqueur de l'épreuve au Mazet.

A l'issue de la course, Alain Debard, maire de la commune, remettait aux lauréats des différentes catégories les récompenses et remerciait les organisateurs de l'épreuve maintenant bien ancrée dans le paysage sportif mazetois.

Au mois d'août, le Vélo Club du Haut Lignon a organisé une randonnée VTT avec 3 parcours différents au départ du centre de tennis du Chambon sur Lignon. En 2024, cette épreuve qui a rassemblé 120 participants pour sa 1ère édition, sera reconduite avec de nouveaux circuits qui emprunteront les sentiers mazetois en direction du



Lizieux.

Enfin, toutes les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme ou du VTT sont les bienvenues au sein du Vélo Club du Haut Lignon.

Pour le Vélo Club du Haut Lignon,

Eric ROYET.

Les Amis de l'église de Saint-Voy

L'association des amis de l'Eglise de Saint-Voy fait preuve d'une belle vitalité malgré ses 50 ans, légèrement dépassés, d'existence. Le nombre d'adhérents augmente tout autant que le nombre de visiteurs ; l'église de St Voy rayonne pour notre plus grande joie.

Une équipe remodelée s'est mise au travail dans la dynamique continuité de ses prédécesseurs. Nous saluons le travail, la bonne gestion et la présidence bienveillante et non moins efficace de Pascal Riou qui se retire du bureau de l'association après de nombreuses années à la barre.

Je me permets de rappeler les objectifs de cette belle association du Mazet-Saint-Voy.

Tout d'abord, l'animation spirituelle et culturelle de l'église, l'un n'allant pas sans l'autre, qui doivent autant que possible former un tout cohérent, et en harmonie.

Les sœurs diaconesses du Moutier, par la présence et la prière, donnent vie et sens à l'église de St Voy. Nous continuerons à les accompagner respectueusement dans leur démarche spirituelle, toute emprunte de tolérance et d'œcuménisme.

Nous veillerons aussi à accueillir, comme cet été avec l'exposition d'aquarelles d'Elsa Russier, des artistes du Plateau. Nous serons heureux d'entendre de nouveau, la saison prochaine, des musiciens, des choristes, des poètes ou des conférenciers, comme au mois d'août dernier, Olivier Millet, sur : La Réforme au carrefour des langues : français, latin et occitan.

L'autre grande mission de l'association est la sauvegarde du lieu. Nous nous efforcerons, dans la mesure de nos moyens, de protéger l'église et son site. De nouvelles constructions, trop modernes, pourraient dénaturer l'environnement exceptionnel de St Voy. De même, la déliquescence de maisons anciennes, non restaurées ou maladroitement restaurées, proches de l'église, ne cessent de nous inquiéter. Nous veillons, sous l'autorité de la mairie, propriétaire du lieu, à alerter et écouter les partenaires habilités de la région.

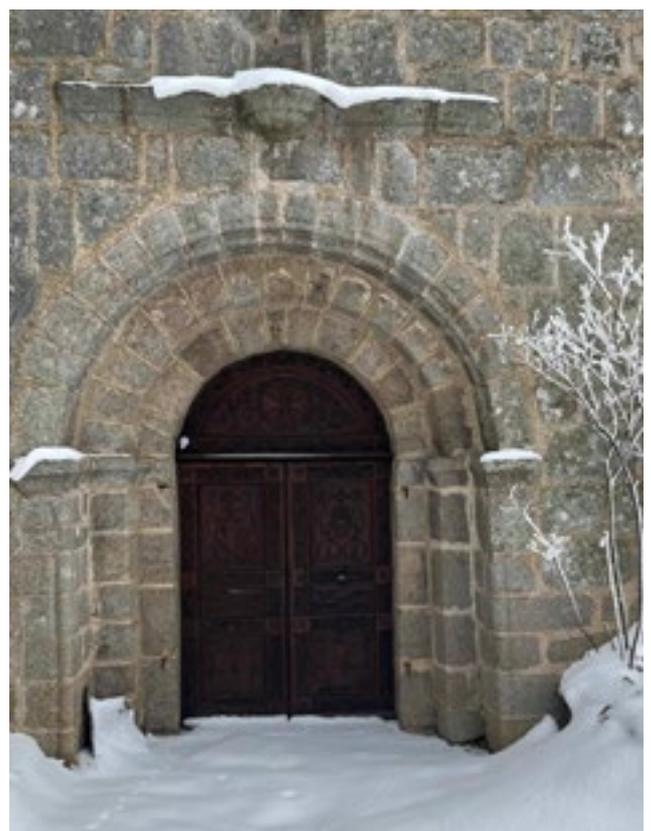
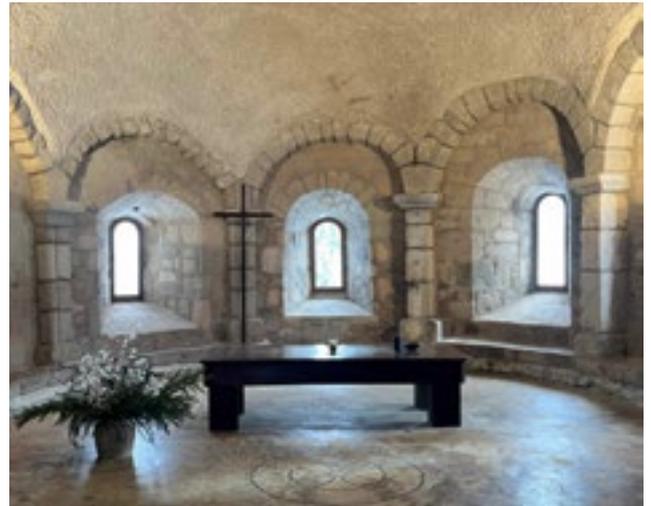
Enfin, nous devons préserver l'église elle-même, en poursuivant son entretien, en prévoyant de petits ou grands travaux dédiés à sa restauration, toujours avec l'aide de la municipalité, des organismes et personnes compétentes en la matière, cela va sans dire.

Nous remercions chaleureusement, la mairie, la communauté de communes et le département pour les aides, soutiens et subventions substantielles, indispensables à la bonne marche de l'association.

Du changement dans la continuité, comme on le dit parfois, au service de ce monument cher au cœur de tous.

Jean Claude Soubeyrand

Président des Amis de l'Eglise de Saint-Voy



Calibert en Scène

« Le jour a les joues froides ». Novembre s'échappe sur une barque de nuages accompagnée par la bise du Nord, sur le chemin de la nouvelle année.

Calibert en Scène astique son rétroviseur pour mieux apercevoir et ainsi raconter ce deuxième trimestre 2023. Nous traçons notre chemin comme l'oiseau fait son nid avec des brindilles fragiles qui invitent à la naissance de rencontres artistiques.

Reprenons le refrain que fredonne « Calibert en Scène » chaque saison : diversité des propositions avec le plus souvent des partenaires fidèles. Aujourd'hui ces partenariats dépassent la notion « utilitaire » pour se déplacer vers une véritable complicité.

Après le refrain, les couplets du rire lors de la soirée « Mirabelles Kitchen », un couplet émotion lors du duo Michèle Bernard/ Frédéric Bobin qui sonne encore « Pourquoi ont-ils tué Jaurès ». ..Les couplets théâtre sur cette scène taillée pour rendre au mieux le travail des acteurs, de : Qu'on rouvre les fenêtres..Murène.. Molière.. et Mr Motobécane (un grand succès dans l'hexagone).

N'oublions pas les spectacles pour le jeune public toujours bien accueillis, ainsi que les parties scolaires en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Lignon et de la ligue de l'enseignement. Nous élargissons la programmation pendant les vacances scolaires de Noël en proposant « Rémônes » un concert pour les petites Z'oreilles.

Nous recevons de nombreux témoignages des compagnies, musiciens, techniciens....qui soulignent la qualité d'accueil des membres de l'association.

Quittons le rétroviseur pour fixer l'horizon 2024. Dans le viseur, l'amélioration de notre communication avec le souci de réactualiser le contenu de notre site web et d'envisager une lettre d'information régulière.

Nous vous donnons rendez vous le dimanche 7 janvier à 15h avec Bernard Roche et ses musiciens pour un concert « Bashung » et aussi partager la brioche et ses fèves à l'entracte.

Bonnes fêtes à tous.
Dominique Rouchouze.



Chorale « Voix-ci Voy-là »



Comment dire que notre grand événement choral de ce trimestre ne nous concernait pas qu'à moitié mais qu'au quart !

Il s'agit du concert de clôture des festivités autour des 200 ans des temples du Chambon et du Mazet-St-Voy : Quatre chorales : A Croche Chœur avec sa cheffe Anaïs Picq, l'Atelier Choral avec Elisabeth de Mestral, notre chorale dirigée par Jean-Claude Soubeyrand, puis, à mon sens, le moteur de tout : la chorale de la Montagne, composée d'une quarantaine de chanteurs du Mazet ou du Plateau, conduite par Pierrette Allaire. L'ensemble complété par des solistes de l'Atelier Choral et par l'organiste Pierre Astor qui nous a interprété un magnifique concerto de Bach, d'après Vivaldi, à l'orgue.

Et puis, quel accueil enthousiaste de l'assistance ! beaucoup de public, avec toutes les relations qui les liaient aux choristes, qui un ami, qui une nièce, un voisin. Le tout était en adéquation avec le long effort de préparation des chorales, mais également celui de la logistique, comment organiser puis déplacer tous les différents groupes qui formaient cet ensemble de plus de 100 choristes.

Ce concert laissera un beau souvenir de cette vérité : que le tout finit par être plus que la somme des individus, que ce soit choristes ou chorales, et que les différents styles et dynamiques ont été d'une harmonieuse complémentarité, comme autant de plats pour offrir un festin musical.

Ainsi, nous quittons le travail sur le psaume 100 de Heinrich Schütz, que nous avons chanté avec la chorale de la Montagne, pour commencer d'autres projets pour l'année prochaine, rappelons-le, le jeudi en soirée, au nouvel horaire de 18h30 à 20h30 (sous la mairie du Mazet).

Quentin Braddock.



Club de Scrabble



Le Club de Scrabble a repris ses activités le 7 septembre.

Et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues : Catherine Celle, Gisele Brun, Lysiane Vérilhac, Annie Bertholet et Isabelle Hostachi. Nous sommes actuellement 27.

L'assemblée générale a eu lieu le 5 octobre, qui a reconduit le même bureau .

Nous avons participé au Téléthon (confection et vente de gâteaux maison).

Avant la trêve de Noël, nous avons partagé un repas et la bûche le 21 décembre.

Belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun.

Linette GIRE

Association PEML

Cette année a vu notre association se joindre aux efforts de reconnaissance et de prise en compte de la ressource en eau et des zones humides en liaison avec l'EPAGE de Tence qui a bien voulu nous conseiller dans ce domaine et nous soutenir pour l'inscription de nos travaux projetés d'amélioration du parcours du ruisseau de Mazelgirard sur la liste des travaux Contrat Territorial 2024-2026.

Notre assemblée générale s'est tenue dans la bonne humeur et la convivialité le 11 août et chacun a reconnu l'intérêt que représente l'association pour maintenir la convivialité et informer/ sensibiliser sur les projets en cours et appeler à la participation de tous les habitants du hameau. Le bassin du triaou a ainsi pu être débroussaillé de même que celui de Picatou où se trouvent les anciens casiers à lait.

Cet objectif d'information et d'échange sera soutenu par l'implantation du panneau d'affichage et d'échange de lectures que réalise actuellement, à la demande de la Mairie, Pascal Ruel.

Toujours au mois d'août, nous avons eu le plaisir d'accueillir une visite de l'association « Environnement

et Patrimoine » du Mazet conduite par Armand Debard et Jean Claude Soubeyrand venus découvrir le patrimoine architectural villageois et évoquer quelques éléments historiques en lien avec la « Chronique Deschomets de Mazelgirard 1722-1870 » dépouillée et publiée en 1992 par Christian Maillebouis, également présent. La construction de la maison Deschomets en 1845 surprenait les visiteurs par sa qualité comme par sa rapidité. Les bassins, les casiers pour maintenir le lait au frais (photo) témoignaient de l'importance de la ressource en eau pour un village d'agriculteurs. L'ancien local d'assemblée permettait d'évoquer la place tenue par la religion protestante. L'implantation de l'école publique en 4 lieux successifs depuis 1881 jusqu'en 1966 était aussi évoquée en lien avec la recherche historique faite par Louis Monnier dans les registres de délibération du Conseil municipal et aux archives départementales. Leur résultat a donné lieu à publication disponible gracieusement sur simple demande à contact@peml.fr

Bonne fin d'année et joyeuses fêtes de Noël et du Jour de l'an à tous !



Les diaconesses du Moutier

Alors que ces quelques mots sont écrits sur un fond de préoccupation du monde qui nous rappelle toujours profondément à la prière, nous percevons le soutien de la commune pour vivre, en Haute Loire, notre engagement communautaire et la vie fraternelle.

En vivant au Moutier nous découvrons que le tropisme fondamental du Mazet est la Bonté Cette bonté, toujours discrète, dont les racines sont plus profondes que le mal.

Un lieu, où plus qu'ailleurs peut-être, chacun, à sa mesure, dans son investissement, son espérance, contribue à réparer le monde et offre toujours une place à des amis d'ailleurs.



Nous bénéficions de cette bonté attentive. Cet automne encore une équipe de jeunes et moins jeunes plein d'entrain et ô combien efficace est venue ramasser les feuilles du jardin.

Un ami s'occupe fidèlement des rosiers et veille sur nos arbres. Des salades, des potirons, des pommes de terre, des poireaux, des confitures, des carottes... sont déposés discrètement devant notre porte. Des amis du quartier ou plus éloignés, sont toujours disponible pour un déménagement, un conseil, une aide pratique, un dépannage un jour de neige...

Des moutons ,des chevaux sont installés pour tondre les prairies et faire la joie de nos hôtes.

Des fleurs offertes pour la chapelle et pour St Voy.,une chorale pour soutenir nos voix au matin de Pâques...

Une nouvelle importante pour notre communauté. La communauté des sœurs, rassemblée à Versailles, a fait appel à sœur Anne, Blanzat afin qu'elle assure le service de l'unité comme prochaine prieure de la Communauté des Soeurs de Reuilly , à compter du 28 avril 2024, date à laquelle Sœur Mireille remettra sa charge.

Soeur Anne Blanzat connaît bien notre village :Jeune elle a habité pendant plusieurs années avec sa famille dans notre village. Son père, Pasteur au Mazet de 19..-19..est à l'origine avec le Père Chambon et M. Mathieu « des Amis de St Voy ».

La vie liturgique.

Grâce aux compétences et à la disponibilité de Robert, un ami de la communauté, les offices de nos deux lieux de vie, Versailles et Le Moutier, sont maintenant audibles soit en direct, soit en différé sur le site de la communauté. www.diaconesses-reuilly.fr

Cette proposition va permettre aux amis qui souhaitent prier avec nous et à nos soeurs aînées ,retenues par l'éloignement et le grand âge ,de vivre en communion les offices.

Temps à venir

Nous confions à votre attention et à vos pensées ces six mois à venir temps de réflexion, de transmission. La passation de charge d'une prieure à l'autre s'accompagne de changements de poste set de responsabilités. Nous avons choisi de poser des temps propre à la communauté pendant ces mois et les soeurs du Moutier rejoindront Versailles longuement cet hiver. Elles seront de retour pour préparer et vivre l'aube Pascal à St Voy

Les sœurs du Moutier.

Association des Parents d'élèves

L'APE du Mazet-Saint-Voy pense en mode collectif !

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Octobre 2023, l'ensemble des personnes présentes a voté à l'unanimité un changement de statut.

16 signataires parmi les adhérents à l'APE ont décidé de penser en mode collectif et ont opté pour un statut de direction collégiale, association loi 1901 sans dirigeants, afin de mobiliser le plus grand nombre de personnes. En effet, ce nouveau statut permet à tous les adhérents ainsi qu'à tous ceux qui ont envie de participer de près ou de loin de partager les actions, les responsabilités et d'éviter que la charge repose sur un seul bureau.

La communication est le maître mot de cette organisation.

Il n'y a donc plus de hiérarchie, plus de président, trésorier ni secrétaire mais des référents de tâches se regroupant par commissions :

Commission Ecole - Commission Mairie - Commission trésorerie - Commissions Communications.

A chaque évènement, 2 référents volontaires sont en charge de l'organisation, accompagnés d'un des chargés de chaque commission et épaulés par les adhérents disponibles.

En cette fin d'année, l'APE se réjouit de l'organisation de nombreuses manifestations comme la vente de calendriers de l'avent, la présence du stand et du concours de maisons en pains d'épices au Marché de Noël, permettant aux enfants de partager de beaux moments de festivités avant les vacances. D'autres évènements sont à venir : Tombola, ventes à emporter, récolte de ferraille, et un nouveau Sarassou 2.0 !

La direction collégiale de l'APE du Mazet-Saint-Voy est heureuse de pérenniser leurs nombreuses actions qui permettent la réalisation des projets pour les enfants. Elle rappelle qu'en pensant APE « collectif » chaque adhérent y a sa place et que bien évidemment toutes propositions, idées, compétences, disponibilités sont les bienvenues !

Horaires d'hiver à la Halle fermière (jusqu'au 1er avril)

- Les mercredis et samedis de 9h30 à 18h30 en non stop
- Les jeudis, vendredis et dimanches de 9h30 à 13h

L'équipe de la Halle Fermière du Mazet.

La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les évènements et les animations qui se passent dans notre commune.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.

Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante

mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@gmail.com



L'Église Protestante Unie Du Mazet (Freyccenet- Fay -Montbuzat)

Pour la paroisse du Mazet-Saint-Voy l'année 2023 aura été placée sous le signe du partage et de l'ouverture sur la vie de notre Plateau.

Mais il ne faudrait pas oublier la raison d'être de notre association culturelle : l'annonce de l'Évangile à toutes les générations des paroissiens de nos quatre secteurs, ce qui est la raison d'être de notre association culturelle tout au long de l'année .

Voici en images quelques échos des activités de fin d'été dans notre paroisse

Les 12 et 13 août, concert Orgue et Saxophone samedi au Mazet puis le dimanche pour la rencontre de la Favea c'est le culte qui s'installe au Bruas. Pique-nique et table ronde, au Temple, compléteront ce weekend consistorial.

Dans le cadre des 200 ans de nos temples : dans un temple plus que plein, dimanche 12 novembre, concert de clôture au Mazet avec une rencontre des 4 chorales, *Chorale de la Montagne*, *Chorale Voix-ci Voy-là du Mazet*, *L'Atelier Choral*, *La chorale A Croche Coeur* accompagnées à l'orgue par P Astor .

Le marché de Noël dans un Calibert trop petit pour satisfaire toutes les demandes des exposants aura cette année encore, malgré une météo froide, satisfait la majorité des exposants qu'ils soient producteurs locaux en tenue traditionnelle, artisans ou associations présentes.

Le projet habitat partagé dont les travaux avancent à grand pas, en espérant un hiver clément, vont permettre au ruisseau de retrouver un espace permettant aux passants de redécouvrir le lit du ruisseau. Les fondations portent témoignage d'une construction sur le roc...

Maurice Dolmazon



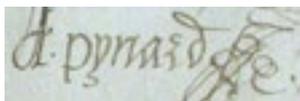
Bi centenaire de la construction du Temple: les Premiers pasteurs

Le bi centenaire de la construction du temple actuel a été l'occasion de mettre en lumière un des premiers pasteurs, très mal connu, c'est sous son ministère que sera édifié le premier Temple de Saint-Voy. Au tout début il y eut Bonnefoy ! Mais il existe une seule source d'époque, fiable, concernant ce « vicaire » devenu pasteur. Cette rareté des archives disponibles est un manque crucial, un handicap pour tous ceux qui ont voulu écrire l'histoire du protestantisme à Saint-Voy, obligés de « broder » indéfiniment à partir de ce seul document. Ce texte publié par le pasteur Goulard en 1576 a donné lieu du fait de son caractère unique à de multiples élucubrations, triturations et extrapolations hasardeuses, les plus importantes au 19^{ème} siècle. Simon Goulard met l'accent sur l'importance du vicaire Bonnefoy converti, dans le basculement de la population du Plateau vers la Réforme. Vicaire qui œuvre d'abord de manière « déguisée » puis de façon officielle et reconnue comme ministre du saint Evangile (après une formation à Genève) dès lors que le culte protestant est autorisé en Velay (1563), et jusqu'à son interdiction en 1573.

Une nouvelle guerre s'ouvre à cette date jusqu'à la signature d'une nouvelle paix en mai 1576. C'est alors qu'apparaît un nouveau pasteur que Louis Mathieu signale ainsi: « En 1579 cependant un nommé Claude Rivier est ministre du Saint-Evangile à Saint-Voy ». Sans citer la source et l'environnement de cette information qui sont pourtant essentiels:

Le pasteur Rivier est présent à Saint-Voy lors du testament de Me Nicolas Dufaure réalisé dans la maison de Pierre Faure dit Genève (un aubergiste) au lieu de Saint Voy le 18 janvier 1579 * AD 43. Série 18J. Testament passé devant Me Christophe Celle ou Decelle notaire de St Jeures. Au vu de son surnom, l'aubergiste Pierre Faure de St Voy aurait-il accompagné Bonnefoy à Genève ou tout au moins a-t-il fait un voyage vers cette ville?? On parle ici de la famille protestante Faure ou Du Faure de la région de Montfaucon/ Dunières, importante famille d'hommes de lois. Me Nicolas Dufaure est avocat au siège de Montfaucon et il se réfugie à Genève au moment de la Saint-Barthélémy. Il ne faut peut-être pas chercher plus loin l'origine des renseignements précis dont dispose Simon Goulard qui réside à Genève à ce moment-là, sur l'installation du protestantisme à Saint-Voy et sur le rôle joué par Bonnefoy..

Grâce à la découverte d'autres documents, on peut préciser la durée du ministère du pasteur Rivier à Saint-Voy et l'inscrire dans la période 1576/ 1585. Dans cette période de paix relative on trouve deux pasteurs à Saint-Agrève, où le culte catholique a cessé depuis l'occupation protestante de la ville, François Descomel de 1576 à 1579 et Antoine Pynard (1579/1580) qui va disparaître lors du siège de Saint-Agrève en septembre 1580.



signature d'Antoine Pynard ministre

* source Nre Antoine Brun Série 2E 16765 / AD 07

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils intéresseront moins les historiens que les curés transfuges, les traîtres comme disent les historiens catholiques du 19^{ème} !

Claude Rivier est présent lors du testament de Catherine Antheriou de Saint-Agrève transcrit par le notaire protestant Antoine Brun en juillet 1580, un mois avant la destruction de la ville ! Il se dit originaire de Fay. Il y a quand même un doute, cela peut-être un homonyme puisque sa fonction n'est pas mentionnée. AD07/ Nre BRUN/2E16765

Troisième document plus probant, le pasteur Rivier est présent lors d'un acte du notaire Lagrange de St Agrève en février 1583 avec la mention de ministre du Saint-Evangile. Ce document nous fournit une autre indication précieuse, son lieu d'habitation au Bouchat, l'acte notarié est passé dans sa maison même, dans ce village. Arch D Ardèche 2E 16773

Nre Lagrange jacques

Quatrième document, le pasteur Rivier est cité parmi les témoins présents lors du testament pour cause de peste de Marguerite Blachon de Freycenet paroisse de St Agrève le 30 mai 1586, acte passé dans le fort de Châteauneuf Boutières. Château imprenable défendu par une troupe protestante à laquelle sont venus se joindre de nombreux laboureurs des environs qui ont décidé de résister ici à l'armée catholique conduite par Saint-Vidal. Le secteur du Lizieux au printemps 1586 a été l'objet de combats et de destructions, Claude Rivier sans doute activement recherché s'est réfugié dans ce fort. Arch

D 07/2E 16800. Nre DORON. Folio 381.



On perd sa trace ensuite, la grande épidémie de peste de 1586 a fait nombre de victimes dans le secteur des combats autour de Saint-Agrève et Châteauneuf-Boutières. On peut penser qu'il figure parmi elles ?

Sur l'origine géographique de Claude ou Jean Rivier, peut-être ne faut-il pas aller chercher bien loin..

La première indication sérieuse c'est la présence avec lui au Bouchat en 1583 d'un autre protestant nommé Claude Eyraud de « Lacombe lez Fay » qui n'a rien à voir avec l'acte lui-même. Et l'on recense effectivement plusieurs familles Rivier originaire de la région de Fay au 16ème siècle...

La Combe lez Fay Mais JohanniqueStAgrève Le bouchat de St Vey Le Bouchat de St Vey Chau le Pont de mars	EYRAUD Claude P signe * présent mar P Jean Croszet du Beneviso/Christine *présent avec Mr Rivier ministre de la parole de *signe accord Espéilh d'Intres/Pradier au Bouchat avec *présent verté Gaillot du Molin/ Bertheux d'Arfezilles	Fay Saloon des Fours Dieu à St Vey le ministre	1579 13 fev 1579 29 dec 1583 29 dec 1583 18 mars 1588
Famille RIVIER protestante			
Fay La Celle/Le Chambon Maison Dugas La Jala	RIVIER Claude P * prêt achat de Jean Goumon à Symond Chazot de la *présent mar P de Laurens Chantemesse et Marg Herbuel	Fay Celle De St Julien Boutières	22 avr 1577 19 mai 1587
M Montbrac/Roffiac Mais Bart Charreyre Fay Mais Bart Charreyre Fay Mais Bart Charreyre Fay Mais Bart Charreyre Fay Mais Bart Charreyre Fay	RIVIER Antoine dit PAYAN P Superficie totale du domaine > 50 ha *donation à sa fille de sa part d'héritage >> 1/10ème Qu'il veut distraire de ses biens pour la doter Distraction de 5ha 60 (Métachée à 650m2) ce qui La moitié des biens à son fils aîné * sa part = 30ha Ou la valeur de cette part en argent et denrées pour ne	Dod av 1586 5 enfants Soit fils aîné= 5+1 part Correspond à 1/10ème 5ha 60 aux quatre autres pas réduire la propriété.	22 juin 1576 22 juin 1576 22 juin 1576 22 juin 1576 22 juin 1576
Montbrac/Roffiac	RIVIER Jean dit VERDON P * présent hypothèque biens de Jean et Vital Espéilh *pré de Jean Rivier dit verdon	Fay d'Intres	nov 1574 22 juin 1576
Montbrac/Roffiac Mais Solvignon chadeyro	RIVIER Claude dit VERDON signe P *prêt donation de Agnès Deschaux veuve Desours	Fay	28 juin 1584
Montbrac/Roffiac	RIVIER Marite fille à Antoine P Epoque CHABANNERIE Jacques P		
M Montbrac/Roffiac Mais Sordén hôte Fay Mais Sordén hôte Fay	RIVIER Jean fils à Georges P *prêt mar P de Et Sabatier de Montval et Marguerite Fait donation 1/2 biens moyennant entretien, logement	Fay Chabannerie A Marg Chabannerie	26 sept 1560 22 janv 1572 22 Janv 1572
Roffiac Mais Sordén hôte Fay Mais Sordén hôte Fay	CLUZEL Cécile P *Jacques Chabannerie père de Marguerite lui fait don *donne 10L de sa dot à l'épouse Marguerite	d'une Robe Chabannerie	22 janv 1572 22 janv 1572 22 janv 1572
Chanteloube	DESCHAUX Antoine P	Dod av 1596	
	RIVIER Marguerite P	Dod av 1596	
Chanteloube/La Roche Passé à Seneclauze Passé à Seneclauze Passé à Seneclauze Me Boet Nre Fay Me Boet Nre Fay	DEBAR Pierre fils à Pierre P * donne 1/2 de ses biens à son fils pour son mariage avec Garde l'usufruit des biens donnés. *si son fils déballe sans enfants les réparations faites en Seront remboursées à ses héritiers lui succédant par *obligé avec Etienne de Seneclauze de 420L et Jean tiers , envers Guillaume Balayn Nre de Desaignes pour	Dod 1586 peste Madeleine de Seneclauze La chevance des Ouches Louis de Seneclauze Debar son neveu pour un Poit	3 mars 1585 3 mars 1585 3 mars 1585 21 avr 1585 21 avr 1585
Montbrac/Roffiac Passé à Seneclauze Passé à Seneclauze Devant Mais Louis Rivier Devant Mais Louis Rivier	RIVIER Jeanne fille à Antoine P * donne 1/2 de ses biens à son fils *donation d'une robe par Etienne de Seneclauze au *donne tous ses biens à Jacques Masson ep Rivier Se réserve son habitation, un lit, un coffre, il sera tenu	Fay mariage de son fils Pierre Catherine sa nièce lui nourrir une vache	3 mars 1585 3 mars 1585 10 mai 1586 10 mai 1586
Autres famille RIVIER			
M Roffiac	RIVIER Louis *prêt acte notarié		22 janv 1572 16 mai 1586
Roffiac	RIVIER Bertrand	Fay	22 juin 1576
Roffiac	RIVIER Jean fils à Pierre	Fay	22 juin 1576
M Montbrac/Le Cerizier Chanteloube mais Neboit	RIVIER Vital *prêt codicille apporté par Jean Neboit de Chanteloube * Présent acte	Fay	14 fev 1571 28 mars 1580

Peut-être notre pasteur Rivier (le prénom Claude n'est pas assuré, nous avons des documents avec Claude, d'autres avec Jean ??) est-il caché dans cette liste, en tout cas il s'agit sans doute d'un pasteur du cru, ce qui explique qu'il soit peu connu, il n'est même pas cité par Arnaud. Cette origine locale se comprend, il est difficile de trouver un pasteur pour venir se confronter en Velay à la forte opposition d'une province farouchement catholique, les risques sont grands, le climat et la montagne, la rudesse des moeurs n'aident pas à rendre le territoire attractif. Ceci explique la provenance locale des pasteurs. Ce sera vérifié pour les pasteurs suivants, celui qui va succéder à Claude Rivier aura une fin dramatique. D'abord blessé lors d'un culte par un extrémiste de la Ligue, il sera ensuite emprisonné par le clergé d'Yssingeaux et on ne le reverra jamais. Mais il existe des documents à son sujet et l'histoire de ce troisième pasteur ou faisant office de pasteur (?), Ysaac Hostin de la Tourelle reste encore à écrire ...?